FIDUCIAL SÉCURITÉ

Chef de service de sécurité incendie
SSIAP 3

Objectif

Acquérir les connaissances et compétences en matière de chef de service de sécurité incendie en ERP et IGH.

Programme

Le feu et ses conséquences
- Les principes d'éclosion et de développement du feu.
- Définir et appliquer la réaction et la résistance au feu.

La sécurité et les bâtiments
- Reconnaître la typologie et le type de structure d'un bâtiment.
- Connaître et savoir utiliser la trame d'analyse d'un projet de construction.

La réglementation incendie
- Classer un bâtiment en fonction de la réglementation.
- Appliquer les obligations réglementaires aux différents types de bâtiments.

Gestion des risques
- Analyse des risques, réalisation des travaux de sécurité, documents administratifs.

Conseil au chef d'établissement
- Effectuer un compte-rendu oral ou écrit et rédiger un rapport.
- Actualiser ses compétences des textes applicables.

Correspondant des commissions de sécurité
- La composition, le rôle des commissions de sécurité, assurer la correspondance.

Le management de l'équipe de sécurité
- Le principe de gestion du personnel et des moyens, assurer une autorité dynamique, connaître le code du travail applicable aux salariés.

Le budget du service Sécurité
- La réalisation des budgets, la fonction achat.
- Gérer les contrats de maintenance des installations de sécurité.

Pour plus d'informations :
contact.formation.securite@fiducial.net

Public concerné

Personne désignée en tant que Chef de service de sécurité incendie.

Nombre de participants

10 personnes maximum.

Durée de la formation

216 heures.
(70% théorique, 30% pratique)

Prérequis d'accès à la formation

- Photocopie d'une pièce d'identité (recto/verso).
- Photocopie du PSE 1 ou du PSC 1 valide de moins de 2 ans ou du SST à jour.
- Le certificat médical d'aptitude datant de moins de 3 mois.
- Photocopie du diplôme SSIAP 2 ou d'un diplôme de niveau IV (BAC) ou équivalent.
- Photocopie du PSE 1 ou du PSC 1 valide de moins de 2 ans ou du SST à jour.
- Attestation de l'employeur, déclarant que le stagiaire a exercé la fonction de chef d'équipe de sécurité incendie SSIAP 2, depuis plus de 3 ans.

Validation des acquis

Validation effectuée par le jury présidé par un officier sapeur pompier et des professionnels.

► Diplôme.

FIDUCIAL - Direction de la Communication - Document non contractuel - 12.2020

Arrêté du 2 mai 2005 modifié – FIDUCIAL Formation Sécurité en abrégé « FIDUCIAL SÉCURITÉ », SAS au capital de 7622,45 €, RCS NANTERRE 414.053.488, enregistrée sous le numéro 82 69 13115 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État
41, Rue du Capitaine Guynemer – 92400 COURBEVOIE. Tél : 04 77 41 07 80 - SAINT PRIEST : FOR-069-2025-07-28-20200590819 - SAINT JEAN BONNEFONDS : FOR-042-2025-07-28-20200590822 - « L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. » (Article L.612-14 du Code de la Sécurité Intérieure)